

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 NOTE SYNTHÉTIQUE

### LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le 14 février 2025, le SIED 70 est lauréat du concours « J'aime ma chaudière bois », catégorie coup de cœur, en présentant l'installation de GY pour valoriser notamment l'extension du réseau de chaleur réalisée en 2024, portant à 4 le nombre de bâtiments raccordés : collège, gymnase, pôle éducatif et EHPAD.

Le 9 avril 2025, le Comité Syndical valide la modification des statuts du syndicat qui permettra, à l'issue du prochain renouvellement des conseils municipaux, la création de 9 Commissions Locales de l'Energie et la constitution d'un comité syndical d'environ 55 délégués (sous réserve de l'évolution des populations) plus à même d'atteindre le quorum nécessaire à valider ses décisions. Ses nouveaux statuts renforcent également la possibilité pour le SIED 70 d'être maître d'ouvrage du génie civil de télécommunication et ouvre la possibilité pour le Syndicat d'être Personne Morale Organisatrice d'une opération d'autoconsommation collective.

Au cours de la même séance, le comité accepte le transfert de la compétence chaufferie bois et réseau de chaleur de la commune Fontaine-les-Luxeuil.

Le 21 mai 2025, le Bureau syndical valide la liste des lauréats du premier appel à projets « Sobriété Eclairage public 2025-2027 » avec une participation financière du SIED 70 d'un peu plus d'un million d'euros.

Le 17 septembre 2025, le Bureau Syndical approuve, en partenariat avec le SYDED (25) et le SIDEC (39), la constitution de l'association Boucl'EnR Comtoise destinée à être Personne morale Organisatrice d'opérations d'autoconsommation collective intégrant des communes ou des EPCI.

Le 27 septembre 2025 sont célébrés les 30 ans du SIED 70 sur le site du Domaine des 12 ponts à Pont-sur-l'Ognon. A cette occasion, les 600 délégués du syndicat étaient invités à participer à des visites de sites en lien avec les activités du syndicat et accueillis au sein d'ateliers animés par les agents du SIED 70 avec l'appui des entreprises partenaires. Après une conférence sur la e-city animée par l'UTBM et la remise des trophées du SIED 70, les élus présents ont pu terminer la journée autour d'un repas convivial animé par plusieurs activités festives.

Le Bureau syndical du 22 octobre 2025 décide d'adhérer au groupement de commandes constitué avec le SICECO (21), le SIEEEN (58), le SYDESL (71) et le SDEY (89) pour le contrôle des délégations de service public de gaz et d'électricité.

Le 26 novembre 2025, le Comité Syndical approuve la prise de participation de la SEM Côte-d'Or Energies dans la SAS HELIOPSOL destinée à développer des petits projets photovoltaïques au sol d'une surface inférieure à 1 hectare chacun.

### LES SERVICES DU SIED 70

Fin 2025, les services du SIED 70 étaient composés de 27 agents dont 2 travaillant à temps partiel. 1 poste a été créé et 2 autres modifiés. Au cours de l'année, les services ont connu 1 départ et 1 arrivée et la prolongation d'un contrat d'apprentissage en alternance.

Les agents ont suivi 84 jours de formation. Les absences pour maladie se chiffrent à 147 jours.

### LA CONCESSION DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Par rapport à 2023, après une forte dégradation en 2022, la qualité de la distribution se maintient sur le secteur Enedis avec un critère B et nombre de clients mal alimentés en légère baisse de manière globale.

Les investissements des 2 concessionnaires sont en augmentation par rapport à l'année précédente : de l'ordre de 2 M€ pour ENEDIS dans le cadre du PPI signé en 2024 et 2.3 M€ pour la SICAE-EST (hors déploiement de compteurs communicants).

### LE BUDGET PRINCIPAL

Le résultat de clôture du budget principal laisse un excédent d'investissement de 4 585 244,01 € et un excédent de fonctionnement de 6 595 341,91 €, soit un excédent budgétaire global de 11 180 585,92 €. Ce résultat est à compléter des restes à réaliser qui présentent un solde négatif de 179 807,43 €.

Cet excédent permet de garantir réglementairement la couverture du déficit des budgets annexes (-3 689 457,56 €) et d'apporter la trésorerie nécessaire au programme d'investissement déclenché à l'initiative des communes.

## LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX-SECS

Le nombre de travaux, en légère diminution, et le montant des travaux sur le réseau d'électricité, en légère augmentation, se maintiennent à un niveau conséquent après les forts investissements consentis en 2021 et 2022. Ces derniers sont accompagnés de travaux d'éclairage public en augmentation et de génie civil de communications électroniques en légère diminution par rapport aux années précédentes.

Par conventions signées le 10 septembre 2025 avec Orange et le 24 décembre 2025 avec Haute-Saône Numérique, le SIED 70 sera désormais propriétaire du génie civil de télécommunications qu'il construit, hormis sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Vesoul, où Orange sera toujours propriétaire.

Dans le même temps, le SIED 70 a développé un service de maintenance des installations d'éclairage public qui comptait 114 communes adhérentes en fin d'année 2025 avec la gestion de 12 000 points lumineux.

## LE BOIS ÉNERGIE

### Assistance à maîtrise d'ouvrage

En 2025, le SIED 70 a accompagné 1 nouvelle commune, 3 communes ont reçu un rendu d'étude (étude de faisabilité) et 1 collectivité a pu bénéficier d'une étude de substitution aux énergies fossiles. 1 commune a été accompagnée jusqu'aux études d'avant-projet.

### Maîtrise d'ouvrage directe

Le SIED 70 gère désormais en régie 5 chaufferies à Scey-sur-Saône, Gy, Marnay, Apremont et Moimay. La part d'énergie produite liée au bois se situe autour de 50 % (la chaufferie de Scey-sur-Saône a fonctionné au fioul suite à l'incendie de décembre 2023).

Concernant le programme de construction de 10 nouvelles chaufferies : les travaux d'Apremont et Moimay sont terminés. Les travaux de Gevigney-et-Mercey, Coisevaux, Dampierre-sur-Salon, Neurey-lès-la-Demie, sont en cours. Les travaux de Frotey-lès-Vesoul et Champlitte démarreront en début d'année 2026. Le marché global de performance pour Lure est en phase de mise au point. Le projet de Faverney est abandonné.

## LE PHOTOVOLTAÏQUE

2 collectivités ont sollicité le SIED 70 pour étudier

la réalisation d'une installation photovoltaïque. 8 études d'opportunité ont pu être réalisées en autoconsommation (dont 3 pour de l'autoconsommation patrimoniale), et 3 en vente totale. 1 nouvelle installation a été réalisée durant l'année. Ce qui porte à 10, les centrales en fonctionnement construites et gérées par le syndicat.

## L'ÉLECTROMOBILITÉ

Fin 2025, le SIED 70 gère 38 bornes de recharge dites « accélérées » et 11 bornes dites « rapides ». 3 nouvelles bornes accélérées nouvelle génération ont été installées alors que 8 bornes ancienne génération ont été déposées. La fréquentation des bornes reste stable depuis la mise en place de la tarification payante avec 9 758 charges en 2025 mais avec un nombre d'utilisateurs (2 900) en progression (+ 460 par rapport à 2024). La fréquentation des bornes rapides est en très légère augmentation avec des variations en lien avec la circulation en itinérance.

## LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Le SIED 70 propose un service de Conseil en Énergie Partagé auquel 41 collectivités adhèrent en 2025 (5 nouvelles adhésions en 2025), bénéficiant ainsi, sans frais, d'audits énergétiques (16 bâtiments audités en 2025 pour un montant de 25 285 € HT).

Il propose également d'adhérer à un groupement d'achat d'énergie gaz et électricité établi à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté et à un autre, pour l'achat de granulés bois (168 adhésions recensées pour ces 3 groupements en 2025).

Durant l'année 2025, le SIED 70 a valorisé 30 GWh cumac par des travaux de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments et l'éclairage public.

## LES AIDES FINANCIÈRES AUX COMMUNES

Outre les appels à projets, et les aides à l'énergie bois ou au solaire, le syndicat continue à aider les collectivités dans leurs travaux d'éclairage public (notamment pour réaliser des économies d'énergie) délégués au Syndicat ou réalisés en maîtrise d'ouvrage directe. Au total, ce sont plus de 1.1 millions d'euros de subvention qui ont été versés aux communes pour leurs travaux ou leurs études et 1.7 millions d'euros engagés non encore consommés.

L'appel à projets « Sobriété Eclairage public 2025-27 » doté de 1 million d'euros par an et le Contrat de Chaleur Renouvelable Tertiaire (CCRT) doté de 4,3 millions d'euros pour 4 ans constituent également des engagements financiers conséquents envers les communes et les collectivités du territoire de manière générale.

Le guide des aides du syndicat est consultable sur le site internet du SIED 70 à l'adresse [www.sied70.fr](http://www.sied70.fr).